



Les vœux 2017 de votre député



Député de la 4e circonscription du Morbihan

Kannad 4vet pastell-vro ar Mor-Bihan

Deputè du 4iem paiz du Morbihan



Édito

L'année 2016 s'en va.

Elle a été marquée par la guerre et le terrorisme, par certaines difficultés sociales et par une légère reprise économique. La guerre que nous menons contre le terrorisme et l'intolérance nous a amené à intervenir au Mali et au Moyen-Orient où se trouvent les bases des terroristes. Nous avons aussi à lutter sur notre propre sol. Les mesures de sécurité et le recrutement de forces de renseignement nous permettent d'être plus efficaces. Pour autant la vigilance doit demeurer, ce qui ne simplifie pas l'organisation de nos manifestations publiques locales.

Dans le domaine économique, une légère reprise se fait sentir dans le bâtiment. Nos industries mécaniques (automobile, aéronautique, construction navale) se portent plutôt bien. Par contre la crise laitière a frappé très durement. Si les perspectives pour 2017 sont meilleures, le mal est fait pour de nombreuses exploitations surtout dans ce contexte de sécheresse. Les discussions pour la prochaine PAC vont commencer, la question de la régulation au niveau européen est posée. Sachons collectivement ne pas rater cette étape. Certaines filières se portent mieux en 2016. La situation reste cependant contrastée.

Enfin, je suis toujours impressionné par notre capacité à faire société, à nous organiser collectivement. Il n'existe pas de commune qui n'ait pas ses associations, ses fêtes, ses solidarités. Je pense à tous ces bénévoles qui œuvrent dans les associations sportives, culturelles, caritatives, citoyennes. Ils font un travail d'animation et de récolte de fonds extraordinaire. Soyez-en tous remerciés.

Sans occulter les difficultés d'un monde que l'on voudrait tous meilleur, je reste positif dans notre capacité collective à trouver les solutions pour l'avenir et à développer les valeurs humanistes qui nous ont été transmises.

Je vous souhaite donc une bonne année 2017, qu'elle vous soit profitable à titre personnel et collectif.

Aet eo ar bloavezh 2016.

Skoet omp bet gant ar sponterezh, an diaesamantoù sokial hag un tamm lañs a zo en armezh. Brezel a reomp er Mali hag er reter tostañ evit taliñ ouzh diazezoù ar sponterien. Ret eo stourm er vro ivez o wellaat ar surentez hag an titouriñ. Bezomp war evezh, n'eo ket eeunaet an aozañ evit hor emvodoù avat.

En armezh ez a un tammig gwelloc'h gant ar sevel tiez ha gwelloc'h da vat gant an industriezh houarn (kirri nij, bigi, kirri tan). Taget eo bet ar gouerien gant enkadenn al laezh. Gwelloc'h e vo e 2017 met diwezhat eo. Dav e vo prientiñ ar PAK nevez gant ar reoliñ en Europa. Gant hentennoù a zo ez a gwelloc'h memes tra.

Bamet on alies gant hon doare da vevañ asambles. N'eus parrez ebet hep kevredigezhioù pe festoù. Tud a youl vat a ro ho sikour barzh kevredigezhioù war ar sport, ar sevenadur pe ar c'hengred. Bezit trugarekaet.

Fiziañs em eus e vo kavet disoc'hoù evit hor c'hudennoù. Hettañ a ran deoc'h ur bloavezh 2017 eus ar c'hentañ.

Fini l'anneu 2016.

Ben du deul o lez assazinou et le sosial, pu fort benaize o l'eqonomi. Au Mali et au Moien Orient, on fait la gherre pour eqraser le niq dez assazinou. Ché nou o tou, on deu emmelhouer le proteger et le ghimenter. On deu se donner gare, tampir si s'est pas benaize pour fèr nos rasemblemment.

Un ptit mieu o l'eqonomi pour les maezon et qor mieu pour lez fabriq de meqaniq (lez avion, lez bato, lez oto). Ben du deul pour lez paezan o le laet. Ventié se sra mieu en 2017, pour dez siens se sra ben tro tard. Mèzeu fo appreter la PAC à vniir o le reguler dez priz. Pour d'aot elevaj sa va pas tro mal tou qom.

Je seu ebobi o veil le mond s'entrafferer pour lez soett su le sport, la qhultur ou l'eid o le mond. Y n'a pas un qomun sans soett, sans fête. Un grand merci o vou. Vla qom on sait vivr en Bertègn. Je seu pas eqhiet q'on ira au bout des choze.

S'est pour qhi que je vous dit : bonn anneau, bonn santeu o vou.

Mon travail à l'Assemblée nationale

Casier judiciaire vierge pour les futurs élus

J'ai défendu dans l'hémicycle un amendement visant à empêcher toute personne ayant été condamnée pour manquement à la probité (corruption, abus de confiance ou encore recel) de se présenter à une élection. Bien qu'incomplet, car nécessitant l'adoption d'une loi organique pour l'étendre à toutes les élections et à d'autres condamnations, cet amendement se voulait la volonté d'un premier pas marquant vers l'exemplarité des élus, alors que pour être fonctionnaire il faut un casier vierge. Deux propositions de loi ont été déposées depuis et seront examinées fin janvier pour que nous changions de culture et prenions exemple sur les démocraties du nord de l'Europe. Notre responsabilité est grande pour que nous empêchions la dérive de certaines personnes jetant l'opprobre sur l'ensemble d'une classe politique dont se défient déjà très largement les citoyens.

Retards de paiement par l'Etat des fonds européens LEADER pour le développement rural

De nombreux élus locaux se sont émus des problèmes liés au retard de versement des fonds LEADER. Craignant de voir les projets locaux privés de fonds, de les voir reportés ou annulés, sans compter les problèmes de trésorerie, je m'investis depuis plusieurs mois sur ce sujet. J'ai interpellé à deux reprises le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll dans l'hémicycle le 29 mars et le 30 novembre, et j'ai fédéré les parlementaires Bretons autour d'un courrier commun pour lui demander des comptes sur les dysfonctionnements du logiciel de paiement de l'Etat. En réponse, Stéphane Le Foll a reconnu la contradiction entre un système de paiement centralisé au niveau de l'Etat alors que ce sont les régions qui gèrent l'instruction des dossiers qu'elles reçoivent. Il a donc estimé nécessaire d'abandonner le projet d'avoir un système informatique unique et centralisé pour en décentraliser l'usage au niveau des régions et de leurs spécificités visant à répondre à toutes les hypothèses envisageables sur le terrain. Les Régions seront en mesure de procéder aux paiements très rapidement et ils pourraient intervenir en Bretagne dès janvier 2017.

Ancrage territorial et durable de l'alimentation

Durant cette année, j'ai défendu à plusieurs reprises l'alimentation bio et d'origine locale dans les cantines comme une mesure d'égalité d'accès à une nourriture de qualité. A ainsi été voté définitivement en décembre, l'introduction dans la restauration collective publique dès 2020, de 40% de produits locaux, de saison, sous signes de qualité ou provenant d'approvisionnements en circuits courts. Il précise un objectif de 20% de produits issus de l'agriculture biologique ou en conversion. Cette obligation s'adresse aux restaurants collectifs dont l'Etat et les collectivités territoriales assurent la charge. Dans leur processus d'approvisionnement, et en particulier dans le cadre de la réglementation relative aux marchés publics, les personnes publiques concernées devront recourir à des critères d'approvisionnement qualitatifs de nature à atteindre ces résultats et permettre ainsi de manière concrète aux usagers de ces restaurants d'avoir accès à une alimentation saine et de qualité.



La revitalisation des centre bourgs



J'ai alerté l'exécutif sur la nécessaire revitalisation, notamment commerciale, des centre bourgs et villes. La désertification commerciale des bourgs est en effet une réalité de plus en plus importante, notamment sur notre territoire.

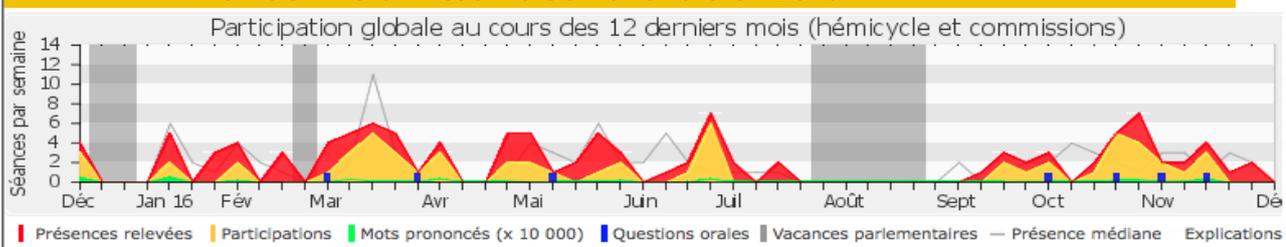
Ayant des causes multiples, telles que le vieillissement et l'inadaptation du logement et des locaux commerciaux, ou encore le développement de vastes zones commerciales en périphérie, j'ai demandé au Gouvernement comment il était possible de relancer d'urgence une dynamique pour la réinstallation des commerces en centre bourgs et villes, facteur de développement et de lien social.

En 2016 je suis également intervenu à l'Assemblée nationale sur les sujets suivants :

- L'accaparement des terres agricoles par des fonds étrangers
- Les coûts du nucléaire et la sûreté des centrales
- Le maintien de l'envoi postal de la propagande électorale
- La compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire
- La lutte contre l'évasion fiscale des multinationales
- L'abus de position dominante des centrales d'achats sur leurs fournisseurs...

- 33 semaines d'activité
- 67 présences en commission
- 73 interventions en commission
- 146 interventions en hémicycle
- 1090 amendements signés
- 2 rapports écrits
- 0 proposition de loi écrite
- 16 propositions de lois signées
- 42 questions écrites
- 7 questions orales

Mon activité à l'Assemblée nationale en 2016



Activité (12 derniers mois) : 📅 : 33 🗳️ : 67 🗣️ : 73 📄 : 146 📑 : 1090 🗨️ : 2 🗳️ : 0 🗳️ : 16 📄 : 42 🗨️ : 7

En vert parmi les 150 premiers députés, en gris dans la moyenne. Source : nosdeputes.fr

La lutte contre

la désertification médicale

Depuis le début de mon mandat, chaque année, j'ai interpellé le Gouvernement sur le risque de voir disparaître les médecins en milieu rural.

Je me suis notamment exprimé en faveur de l'augmentation du numérus clausus dans l'admission aux études de médecine. Des dispositions ont été prises par le ministère des Affaires sociales et de la Santé pour remédier à cette désertification et inciter les jeunes médecins à venir s'installer dans nos campagnes.

Pourtant, nous voyons bien qu'il est toujours aussi difficile pour bon nombre de municipalités de trouver des médecins en remplacement des départs à la retraite. C'est pour cela que mon engagement sur ce sujet reste total et que je continue de faire remonter à l'Assemblée les préoccupations de nos concitoyens à ce sujet.



Biscuiterie Le Dréan à Guégon



entreprise Avelenn

Des entreprises qui vont bien

Nous avons la chance de compter dans la circonscription des TPE et PME nombreuses et diversifiées qui se portent bien.

Je visite régulièrement certaines d'entre elles, par exemple : l'entreprise d'huiles essentielles Avelenn à Saint-Jacut et la biscuiterie Le Dréan à Guégon. Ancrage local fort, spécification et savoir-faire sont les maîtres-mots de leur réussite qui leur permet de nous proposer des produits de qualité.

J'accompagne certaines entreprises dans leur développement. Il faut se féliciter de cette vitalité qui fait l'attractivité de notre territoire et participe à son développement économique en créant de l'emploi de manière pérenne, tout en utilisant nos ressources locales.



La richesse de notre tissu associatif

Notre territoire compte de nombreuses associations, qui, tout au long de l'année organisent des manifestations caritatives et festives. Des événements comme la Ploërmelaise dont les fonds servent à la recherche contre le cancer, les Virades de l'espoir à Théhillac qui luttent contre la mucoviscidose ou encore le Téléthon sont des exemples de festivités auxquelles j'ai assisté cette année. Je tiens à souligner le travail remarquable de tous les bénévoles au quotidien qui font vivre ces associations. Ce tissu associatif très riche fait la beauté de notre territoire et il est important de veiller à le maintenir.

À la rencontre de nos futurs citoyens

À la demande des enseignants mais aussi des élèves, je suis allé visiter plusieurs établissements scolaires du primaire et du secondaire pour échanger sur ma fonction de député : travail législatif, action en circonscription, temps de travail, vie de famille etc. Les questions étaient précises et pertinentes. Une occasion pour moi d'expliquer concrètement ce que je fais au quotidien, loin de l'image caricaturale qui en est parfois donnée. Toujours fructueuses, ces rencontres avec nos futurs citoyens, m'ont permis de constater le vif intérêt qui est le leur du fonctionnement de la vie publique et politique. De bon augure pour l'avenir !



Je me suis également investi pour défendre plusieurs dossiers locaux à l'Assemblée nationale :

- Le soutien à la méthanisation agricole
- L'hyper concentration des dépenses du ministère de la Culture en Ile-de-France
- La proposition de résolution à la crise du lait
- La promotion des langues régionales
- La formation professionnelle en Bretagne
- La libre installation des notaires ...



Visite des bouchots de Penestin et rencontre avec les mytiliculteurs



Simulation d'un départ de feu avec les pompiers de Néant-sur-Yvel

Avec les lavandières lors de la Fête du pain de Pluherlin



Coup de main au Salon des artisans d'art et de la maquette de Lizio



Visite de la carrière Charrier de La Roche-Bernard



Rencontre avec les maquettistes de Célac à Questembert qui construisent et font naviguer leurs bateaux



Repas partagé et moment de convivialité à la résidence des Ormes de Missiriac

Permanence Burev Buro

26 place de la Mairie 56800 Ploërmel

26 plasenn an Ti-Kêr 56800 Ploermael

26 pllas de la Mèreri 56800 Pllermè

02 97 70 61 72

Assemblée nationale

Breujou Broadel

Asemblle du paiz

126 rue de l'Université
75355 Paris Cedex 07 SP

126 straed ar skol veur
75355 Pariz Cedex 07 SP

126 ru de l'université
75355 Pariz Cedex 07 SP

01 40 63 71 61

01 40 63 71 61

01 40 63 71 61

pmolac@assemblee-nationale.fr

paulmolac.bzh

www.facebook.com/paulmolac



Échanges avec Patrice Le Penhuizic sur son modèle d'exploitation agricole bio située à Lauzach